

Le Courriel d information

n°272 – Mardi 09 Octobre 2001.

LA GUERRE ?

Dans ce numéro

Une réponse à l'idée absurde de la guerre des civilisations

Par Gustave Massiah

Le onze septembre 2001, à New-York et Washington, un événement au sens le plus fort du terme, a fait irruption sur la scène de l Histoire. Un événement porteur d incertitudes dont les effets à long terme, contradictoires, dépendront de la capacité des acteurs à modifier leurs stratégies. Un événement qui s inscrit dans les tendances mais qui les bouleverse. L hégémonie " états-unienne " a été dévoilée dans son écrasante suffisance et dans ses faiblesses. Cette atteinte a pris l apparence de forces qui, dans leurs objectifs déclarés et dans leurs modes d action, opposent une vision régressive et totalitaire à une prétendue modernité imposée par les forts aux faibles. Cette situation interpelle les mouvements citoyens qui ont toujours refusé de se laisser enfermer dans la représentation absurde de la guerre des civilisations et qui défendent la solidarité internationale entre les peuples.

La mesure de l événement, une atteinte de plus à la conscience universelle

Il nous faut d abord prendre la mesure immédiate de l événement et refuser de séparer la forme du fond, la fin des moyens. La compassion avec les victimes n est pas une révérence obligée. Elle résiste à la répétition d images qui deviennent irréelles, au spectaculaire en boucle qui déshumanise. Il est certes légitime de rappeler que toutes les victimes ont le même droit à la compassion et de regretter le peu d attention, voire l indifférence à tant de massacres. Il faut être attentif à ne pas revenir au cynisme de la guerre froide qui consistait à considérer que c est à chaque camp de pleurer ses morts et de compter ses cadavres. Cet attentat s inscrit dans l inacceptable qu aucune comparaison dans les chiffres de l horreur ne saurait réduire.

La nature de l attaque n est pas indifférente dans ce qu elle révèle et dans ce qu elle porte. Transformer des avions, pleins de civils, en missiles contre des immeubles pleins de civils n est pas anecdotique. Il affirme le refus du lent et tâtonnant progrès de la conscience

universelle. La tentative de séparer le terrorisme étatique ou privé, des autres formes de résistance, le refus du massacre aveugle de civils, n'est pas une question de sensiblerie ou une ruse des plus forts. Elle n'implique pas d'éliminer la différence entre le terrorisme de conquête et le recours qui peut être légitime de la violence de ceux dont les droits sont niés. Il peut paraître absurde de vouloir humaniser la guerre alors qu'il s'agit d'imposer la justice et la paix. Pourtant, le refus de la torture, l'abolition de la peine de mort sont des victoires partielles qui ont leur importance. Une action génocidaire, auparavant considérée comme relevant de la fatalité est aujourd'hui moins acceptée par l'opinion, rejetée par l'évolution de la conscience universelle, bientôt on peut l'espérer, condamnée par le droit international. Il est rassurant, pour l'instant, que dans le débat international qui s'est amorcé, trois questions soient présentes : l'importance du droit pour lutter contre le terrorisme, l'effet du terrorisme sur le droit et l'effet sur le droit de la lutte contre le terrorisme.

La solidarité avec le peuple américain, profondément touché dans sa diversité, est notre premier mouvement. Ce n'est évidemment pas un blanc-seing à ceux qui voudraient orienter une communion, bien naturelle, vers un unanimisme revanchard. Il s'agit d'assurer de notre fraternité et de notre soutien les forces lucides qui refusent le consensus et qui revendiquent leur libre arbitre. De nombreuses prises de position montrent la vivacité de ce courant, de cette partie du peuple américain qui a toujours lutté en situation contre les discriminations, pour la justice, les libertés et la paix. Il faudrait citer entièrement cette lettre admirable de parents pleurant leur fils disparu, publiée par le New-York Times : “ Pas au nom de notre fils … mort victime d'une idéologie inhumaine ; … trouvons ensemble une réaction rationnelle qui apporterait la paix et la justice au monde n'ajoutons pas en tant que nation, à l'inhumanité de notre époque ”.

Une stratégie fondée sur une représentation, celle du conflit des civilisations

Dans cette période d'incertitudes, l'exploration des hypothèses fait partie de l'analyse de la situation. Certes tout n'est pas clair dans les zones troubles où se jouent les cyniques manipulations et contre-manipulations. Les frontières poreuses entre le Pakistan et l'Afghanistan, avec leur trop plein d'armes, de drogues et de haines, ont été aussi l'espace de rencontres et de connivences entre les services secrets et les fondamentalistes. La véritable bombe qui n'a pas fini d'exploser est constituée des 15000 “ afghans ”, ces fameux “ combattants anticommunistes de la liberté ”, formés, armés et choyés par la CIA. Aucune hypothèse sur les responsabilités et les complicités ne peut être écartée à priori. D'autant que l'attaque surprise des tours de New York laisse inexpliquée l'étonnante percée des défenses du Pentagone à Washington.

Au-delà de l'attentat lui-même, le débat stratégique est enclenché sur une offensive islamiste. Retenons l'hypothèse d'une fraction fondamentaliste qui aurait perdu la bataille de l'élargissement politique et qui s'engagerait dans une offensive avant-gardiste fondée sur une option terroriste. Cette fraction fondamentalisme intégriste est, pour l'Islam et les peuples musulmans, analogue à ce que le national socialisme a été pour l'Europe et les peuples européens. Il est aussi absurde d'en tirer des conséquences sur la caractérisation de l'Islam, dans ses différentes formes, que de considérer que le fascisme caractérise la nature profonde d'une civilisation européenne ou, pour remonter plus loin, pour préjuger de l'Inquisition pour résumer et caractériser la chrétienté. Cette fraction fondamentaliste chercherait à unifier le monde musulman sous sa direction. Son objectif serait d'affirmer sa force par un attentat d'une portée symbolique majeure qui touche au cœur de la puissance hégémonique et de montrer sa détermination sans hésiter sur le caractère monstrueux des moyens mis en œuvre. Le piège tendu aux Etats-Unis les renvoie à un choix entre deux ripostes : l'intervention en Afghanistan, rendue périlleuse après l'assassinat de Massoud ; des bombardements massifs comme en Irak. L'enjeu immédiat, stratégiquement majeur, porte sur le basculement du Pakistan et de l'Arabie Saoudite.

La stratégie, qui ne doit pas être sous-estimée, viserait à forcer une représentation bipolaire, à imposer une vision de l'affrontement “ de l'Islam et de l'occident ”, ramenée par les uns et les autres à une vision “ du bien et du mal ”, “ de la civilisation et de la barbarie ”. Cette représentation est largement partagée entre les fondamentalistes et nombre d'occidentaux ; elle a été théorisée aux Etats-Unis, sous le label de la guerre des civilisations, dans la recherche d'un ennemi jugé nécessaire. Cette stratégie anticipe sur les réactions violentes et disproportionnées qui, par ses dommages collatéraux, feraient basculer, bon gré, mal gré, les peuples musulmans. Elle attend de Bush une riposte fondée sur la même logique que l'attaque

terroriste et sur la punition collective qui réveillerait la détestation pour les Etats-Unis en tant que système de domination mondiale. Elle attend de Sharon qu'il poursuive sa course folle contre les Palestiniens, expérimentant sans relâche la stratégie dissymétrique, persuadé que l'écrasement par le plus fort suffit à faire taire le plus faible, incapable dans son aveuglement de voir que le danger mortel pour le peuple israélien est d'enfoncer encore l'Etat d'Israël dans une politique coloniale et raciste. Ces réactions viendraient ainsi justifier le discours fondamentaliste, renvoyant chacun dans son camp et limitant l'émotion soulevée par les attentats.

Le danger d'une telle stratégie tient plus au contexte qu'à ses auteurs. S'il ne tenait qu'à leurs positions indifférentes aux situations sociales et à leur idéologie totalitaire et méprisante des droits individuels et collectifs, les tenants fondamentalistes de la bipolarisation n'auraient aucune chance d'isoler leurs adversaires et de rallier l'opinion dans les pays musulmans et dans le monde. Mais il faut compter avec l'exaspération des peuples devant l'arrogance des riches et des puissants, face au cynisme et à l'égoïsme économique aveugle. Dans un monde globalement de plus en plus riche, la pauvreté augmente, les inégalités prennent des proportions insoupçonnables, les discriminations sont la règle. La gestion de la crise de la dette a réduit à néant les espoirs nés de la décolonisation. Les rapports des institutions internationales décrivent, année après année, un monde de plus en plus inacceptable. La prise de conscience de cette situation rend insupportable l'idée que rien ne peut y changer. Là est le terreau des désespoirs qui peuvent donner prise à toutes les manipulations et à tous les terrorismes. L'unilatéralisme des Etats-Unis, la remise en cause des accords internationaux pourtant bien modestes, leur mépris des Nations Unies, leur pratique du “ deux poids, deux mesures ” qui mine le droit international, leur prétention à plier le droit international à leurs seuls intérêts conduit à leur isolement. Il y a longtemps que le leadership des Etats-Unis est dévalorisé et bien peu nombreux sont ceux qui seraient disposés à se mobiliser avec pour seul objectif le rétablissement du mythe de leur invincibilité.

Une réponse est possible, le droit international et le mouvement citoyen mondial

Un scénario d'affrontement qui dériverait vers un conflit long et meurtrier et dont le fondement serait la victoire d'une représentation de la guerre des civilisations est-il envisageable ? On peut penser qu'un piège aussi grossier ne serait pas vraiment crédible. Dans les pays musulmans le ralliement au fondamentalisme n'est pas de mise. Et même aux Etats-Unis, une partie de la direction américaine cherche à éviter les risques. Il serait donc possible de graduer une riposte et de continuer comme avant. Il faut pourtant admettre que cette hypothèse est peu probable et que les risques majeurs demeurent. Les tendances recomposées après l'événement du onze septembre ne conduisent pas à la paix ; les forces qui poussent à un affrontement majeur et à la bipolarisation sont à l'œuvre aussi bien pour ceux qui veulent combattre le camp occidental que pour ceux qui sont prêt à tout pour conserver leurs richesses et leur hégémonie. Malheureusement, le pire n'est pas improbable. N'oublions pas comment, après l'assassinat de Jaurès, toutes les forces sociales et politiques qui refusaient la guerre ont été marginalisées par le déchaînement des passions nationalistes et des intérêts convergents pour la guerre

Mais, et il nous faut le rappeler avec force, cet engrenage n'est pas fatal, et le refus de cette évolution peut conduire à de nouvelles possibilités, peut amener le monde à une plus grande maturité. Que peuvent faire tous ceux qui, individuellement et collectivement, refusent cet avenir ? Où et comment construire une position alternative ?

Il s'agit d'abord de refuser cette représentation binaire et mortelle de guerre des civilisations. Il s'agit de refuser la vision de mondes fermés, homogènes et uniformisés ; de rappeler la richesse des civilisations, la diversité des peuples du monde et de leurs cultures, la complexité des situations, des géographies et des histoires. Du point de vue géopolitique, cette bataille n'est pas perdue d'avance. Elle pourrait rencontrer l'intérêt de l'Europe et des grands pays du Sud.

Les pays du Sud ont tout intérêt à refuser tout alignement. L'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud, ont démontré sur la question des médicaments contre le SIDA qu'ils refusaient de subordonner le droit à la santé aux droits des affaires et à l'OMC. On ne voit pas pourquoi ces pays, la Chine et bien d'autres accepteraient de se laisser enfermer dans une représentation bipolaire opposant l'occidentalisme à l'islamisme. Pour les pays du Sud, un réaménagement géopolitique général s'impose qu'il faudra bien accepter de négocier.

L'Europe est une des clés de la situation. Elle peut en s'alignant, et en participant à une croisade donner raison au pire. Elle peut en réaffirmant son autonomie participer au meilleur dans la reconstruction d'un nouvel équilibre géopolitique et dans une réforme ouverte des Nations Unies. C'est dans ces conditions qu'elle surmontera sa crise et qu'elle construira sa légitimité auprès des peuples du monde, y compris pour les peuples de l'Europe. Ce serait l'intérêt de l'Europe, instruite après les guerres du Golfe et du Kosovo des inconvénients de l'unilatéralisme. Pour l'instant ce n'est pas la voie qu'a choisi l'Europe, elle a toujours préféré l'alliance atlantique par rapport au Sud et elle a surtout été soucieuse de tirer profit de sa position dominante dans l'économie mondiale néo-libérale. Il ne faut toutefois pas sous-estimer les contradictions de la situation et les perspectives, bien négligées depuis plusieurs années, d'un projet européen.

La question posée aujourd'hui n'est pas d'abord géopolitique et ne se réglera pas dans une réorganisation de l'espace interétatique. Dans chaque société et au niveau mondial, de nouvelles formes de pouvoir, encore inachevées et contradictoires, sont en gestation. Il est encore trop tôt pour les qualifier et les départager et pour fonder sur elles de nouvelles stratégies. Le processus qui pourrait contribuer à une sortie positive des incertitudes repose sur quatre propositions : la réduction des inégalités sociales et la redistribution des richesses, la lutte contre les discriminations et pour la dignité reconnue, la démocratisation des Etats et la régulation publique en fonction de l'intérêt général, la démocratie participative et la consolidation de ce que l'on appelle, faute de mieux, les sociétés civiles.

Le mouvement citoyen mondial est porteur d'une perspective qui est confirmée par l'évolution actuelle. Il oppose le droit à la force, à la domination et à l'injustice. Le droit doit l'emporter, dans chaque société et au niveau international. Le droit international ne peut être fondé que sur le respect des droits de l'homme, des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux et culturels. La situation exige un bouleversement structurel. De Seattle à Porto Alegre, les campagnes internationales qui associent directement le Nord et le Sud proposent des alternatives dont on peut mesurer aujourd'hui la pertinence.

Plusieurs des propositions portées par le mouvement citoyen mondial répondent à cette double nécessité : lutter contre les inégalités sociales et géopolitiques, construire les fondements d'un nouveau système international à partir des avancées du droit international. Citons à titre d'exemple : fonder l'annulation de la dette sur la reconnaissance de la coresponsabilité et juger de l'illégitimité de la dette devant des juridictions internationales ; organiser la redistribution des richesses à l'échelle mondiale et le respect des générations futures sur une fiscalité mondiale (écotaxes, taxation des transactions financières, etc.) ; lutter contre la criminalité financière par l'interdiction des paradis fiscaux et la saisie, sur instruction judiciaire internationale, des avoirs à l'étranger des responsables de la corruption ; lutter contre l'impunité par la mise en place des instances de recours juridique accessibles aux citoyens ; soumettre les institutions financières internationales et l'OMC au respect de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des accords internationaux et les intégrer dans le système des Nations Unies ; financer au niveau mondial, comme le propose le PNUD, l'égalité d'accès aux services de base des populations ; fonder, sur l'égalité des droits, un droit international des migrations ; etc.

Ces revendications sont portées par le mouvement citoyen mondial, fondé sur la solidarité internationale entre les peuples, qui se construit à travers les mouvements sociaux et les mouvements d'émancipation dans les différents pays. On peut estimer que le mouvement citoyen mondial a remporté un premier succès. Les mobilisations des dernières années ont permis une prise de conscience de la réalité du monde et ont mis en évidence les inégalités et les injustices. Elles ont contribué à ouvrir des perspectives et des espoirs. Aux yeux des peuples et de l'opinion mondiale d'autres solutions sont possibles et la méfiance par rapport aux sollicitations désespérées est plus grande. Ces mobilisations ont aussi affaibli la légitimité des dirigeants du monde et les ont contraints, pour l'instant, à prendre en compte leurs limites et à ne pas adopter les solutions extrêmes. La référence au droit dans le règlement des conflits se réfère à la justice par rapport à la vengeance et à la punition collective. Cette référence au droit s'impose dans la situation et permet de préparer l'avenir.

Même si une intervention militaire vient aggraver la situation, les contradictions ne disparaîtront pas pour autant et plusieurs avenirs demeureront possibles. Il n'y a pas de fatalisme dans l'évolution et le pire n'est jamais certain. Les mouvements sociaux dans chacun des pays du Sud et du Nord peuvent faire



entendre leur voix pour la justice et pour la paix, pour imposer la lutte contre les inégalités comme une priorité. Les pays du Sud, et particulièrement ceux qui ont un poids géopolitique déterminant, le Brésil, l Inde, l Afrique du Sud et la Chine peuvent affirmer leur volonté et peser sur le réaménagement de la scène mondiale. L Europe peut saisir cette occasion pour affirmer son indépendance et inscrire son projet dans un monde multipolaire plus équilibré. Il revient au mouvement citoyen mondial de donner un sens à l engagement des citoyens, de s appuyer sur une opinion publique mondiale en émergence, de forger les avancées de la conscience universelle. La solidarité internationale entre les peuples est une réponse à l Idée absurde, et mortelle, de la guerre des civilisations. Un progrès peut naître dans la capacité de surmonter une épreuve. Pour faire avancer la civilisation, il faut s attaquer d abord à la barbarie que constitue l ordre injuste du monde.

Gustave Massiah. Président du CRID
29 Septembre 2001

N importe quoi...

Par FIDH

Le gouvernement américain soutient une loi interdisant toute coopération militaire avec les Etats ayant ratifié le Statut de la Cour pénale internationale (CPI)!

Paris, New York, Dakar, le 3 octobre 2001 - Alors que le gouvernement américain cherche à réaliser la plus large coopération, y compris judiciaire, des États en vue de lutter contre le terrorisme international pour répondre aux terribles attentats qui ont touché New York et Washington le 11 septembre dernier, ce même gouvernement a apporté son soutien à une loi anti-CPI qui a été introduite hier devant le Sénat américain.

La loi intitulée "American Service member Protection Act" (ASPA):
- interdirait toute coopération américaine avec la CPI;
- interdirait toute assistance militaire avec la plupart des États ayant ratifié le Statut de Rome (à part les pays de l OTAN et les "major non-NATO allies " ainsi que Taiwan);
- restreindrait la transmission d¹information relevant de la sécurité nationale aux pays ayant ratifié le statut de la CPI;
- s'opposerait à la participation américaine aux opérations de maintien de la paix de l ONU;
- autoriserait le Président a utiliser " tout les moyens nécessaires et appropriés " pour libérer un citoyen américain détenu par la CPI.

Le projet prévoit certes la possibilité - strictement encadrée- pour le Président américain de lever ces interdictions. Il n'en mérite pas moins son surnom de " Hague Invasion Act " en référence au siège de la future Cour pénale internationale.

Bien que la loi ne soit pas passée au Sénat hier, M. Helms, Président de la Commission des affaires étrangères du Sénat, entend saisir toutes les opportunités législatives pour la remettre à l ordre du jour. Cette loi ferait partie d un compromis passé entre le gouvernement et les sénateurs républicains en échange de l acceptation par ces derniers de la loi sur le paiement des arriérés dûs par les États Unis à l ONU.

Ce projet, s'il était adopté, constituerait une insulte à toutes les victimes qui attendent l'instauration de la Cour pénale internationale, et à tous les Etats qui ont entrepris des efforts importants pour contribuer à une lutte internationale efficace contre l'impunité.

C'est une véritable épée de Damoclès qui menacerait tout le processus de ratification du statut de la CPI, et hypothèquerait très sérieusement le fonctionnement même de la future Cour.

A ce jour, 42 Etats ont ratifié le Statut. Or, les Etats visés par la loi comme risquant de ne plus recevoir de coopération militaire des USA sont précisément ceux qui ont le plus besoin d¹un soutien a leur processus de ratification. Il s¹agit principalement des Etats des continents africain et asiatique et des États arabes.

Enfin, dans le contexte international actuel, cette loi se trouve en parfaite contradiction avec la volonté américaine proclamée de développer les outils de la répression judiciaire des auteurs de crimes terroristes, alors que la Cour pénale internationale vise à réprimer les auteurs des crimes les plus graves.

Ce projet de loi inique doit être purement et simplement abandonné. A défaut, le Président Bush doit s'y opposer fermement. C'est l'appel que lance aujourd'hui solennellement la FIDH aux plus hautes autorités américaines.

Contacts médias : Bureau Presse de la FIDH: +33 (0)1 43 55 25 18



L OCDE part en guerre

Par OCDE/GAFI

Communiqué de presse Paris, le 5 octobre 2001

Le GAFI convoque une réunion extraordinaire

Le Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) va tenir une réunion plénière extraordinaire à Washington, les 29 et 30 octobre 2001 pour engager des initiatives visant à combattre le financement du terrorisme.

Cette réunion d'urgence témoigne de l'engagement du GAFI pour assurer que le système financier international ne puisse pas être utilisé par les terroristes et ceux qui leur transmettent des fonds.

« Le GAFI, l'organisme international à la pointe de la lutte mondiale contre le blanchiment de capitaux fournira son expertise et son énergie à la bataille connexe contre le financement du terrorisme » a dit Mme Clarie Lo, la Présidente du GAFI.

Les détails concernant la conférence de presse qui suivra seront transmis aux journalistes en temps utile. Les réunions du GAFI ont lieu en session fermée.

Le GAFI est un organisme international indépendant dont le Secrétariat est installé à l'OCDE. Les vingt-neuf pays et gouvernements membres du GAFI sont les suivants : l'Allemagne ; l'Argentine ; l'Australie ; l'Autriche ; la Belgique ; le Brésil ; le Canada ; le Danemark ; l'Espagne ; les Etats-Unis ; la Finlande ; la France ; la Grèce ; Hong Kong, Chine ; l'Irlande ; l'Islande ; l'Italie ; le Japon ; le Luxembourg ; le Mexique ; la Norvège ; la Nouvelle-Zélande ; les Pays-Bas ; le Portugal ; le Royaume-Uni ; Singapour ; la Suède ; la Suisse et la Turquie. Deux organisations internationales sont également membres du GAFI : la Commission européenne et le Conseil de coopération du Golfe.

Davantage d'informations sur le GAFI se trouvent sur le site web au www.fatf-gafi.org

Pour plus de précisions veuillez prendre contact avec Helen Fisher, Division des relations avec les médias de l'OCDE (tél. 33 1 45 24 80 97 ou helen.fisher@oecd.org) ou bien le Secrétariat du GAFI (tél. 33 1 45 24 79 45 ou contact@fatf-gafi.org).

Voici quelques réunions auxquelles participent l OCDE dans les mois à venir. Rassurez-vous vous n y êtes pas invités. Mais la petite sélection peut être utile.

REUNIONS 2001-2002

Octobre

8-9 Souffle de changements sur l'enseignement supérieur en Amérique Latine : encourager et gérer ces transformations, séminaire organisé par le programme IMHE de la Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS) en coopération avec l'Universidad Nacional Autonoma de Mexico. Mexico, Mexique.

10-11 Réseau du Comité d'aide au développement (CAD) sur la lutte contre la pauvreté

11-12 L'investissement étranger et le développement régional de la Chine : Enjeux et perspectives, conférence organisée par le Programme Chine de l'OCDE et le Ministère chinois du commerce extérieur et de la coopération économique (MOFTEC). Xian, Chine.

12 Le changement climatique et l'emploi, réunion mixte d'experts patronaux et syndicaux organisée par le Programme Travailleurs/Employeurs de l'OCDE/ENV.

15 Le Secrétaire général participe à la conférence internationale sur la biotechnologie et les cultures alimentaires, organisée par l'OCDE, FAO, Unesco, la Banque mondiale, CGIAR, ICARDA, Ageri, AAS&T, NAS et TWAS, avec le gouvernement égyptien. Le Caire, Egypte.

15 La gestion des relations entre les universités et les entreprises : le rôle de la gestion du savoir, réunion organisée par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI). Tokyo, Japon.

17-18 Forum global sur la concurrence, organisé par la Direction des affaires financières, fiscales et des (matin) entreprises (DAF).

17-19 Statistiques sur l'alimentation et l'agriculture en Europe, réunion organisée conjointement par la Direction des statistiques (STD), UN Economic Commission for Europe, Eurostat et l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Genève, Suisse.

25-26 La réglementation des systèmes privés de retraites en Chine, atelier organisé par le Programme Chine de l'OCDE et DAF. Pékin, Chine.

25-26 Coopération au développement international dans les pays de l'OCDE : débat public, soutien public et opinion publique, atelier informel pour les experts et les professionnels de terrain, organisé par le Centre de développement avec le soutien de l'Agence Suèdoise de Développement International (SIDA) et Ireland Aid (la Division de la coopération pour le développement du Département des affaires étrangères). Dublin, Irlande.

Novembre

5-7 Mesurer et améliorer la performance des systèmes de santé dans les pays de l'OCDE, conférence internationale sur la santé, organisée par la Direction de l'éducation, de l'emploi, du travail et des affaires sociales (ELS) avec les autorités canadiennes. Ottawa, Canada.

5-9 Sommet mondial de l'alimentation, organisé par FAO.

6-7 La gouvernance publique, réunion du Forum mondial de l'OCDE sur la gouvernance organisée par le Centre pour la coopération avec les pays non membres. (CCNM) et le Service de la gestion publique (PUMA).

9-13 Réunion ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce. Doha, Qatar.

10,12,13 Compétitivité et nouvelles technologies en Amérique latine et dans les Caraïbes, forum international sur les perspectives latino-américaines, organisé par le Centre de développement en collaboration avec la Banque interaméricaine de développement. Madrid, Espagne, les 10 et 12. Le 13 à Paris.

22-23 Améliorer la gouvernance pour le développement durable, séminaire organisé par le Secrétariat général de l'OCDE.

22-23 Conférer plus de pouvoir et mieux contrôler des organismes publics plus autonomes : la gouvernance des agences et autorités publiques, conférence à haut niveau organisée par le Service de la gestion publique (PUMA) en coopération avec le gouvernement de la République slovaque. Bratislava, République slovaque.

26-27 Nouveaux horizons et nouveaux défis pour l'investissement direct étranger au 21ème siècle, forum mondial sur l'investissement international organisé par le Gouvernement du Mexique et DAF. Mexique.

28-30 L'impact environnemental des organismes vivants modifiés, conférence organisée par le gouvernement des Etats-Unis et la Direction de l'environnement (ENV)/programme biotechnologie. Etats-Unis.

Décembre

3-4 La gestion des établissements d'enseignement supérieur et l'évolution des attentes des étudiants en Europe et en Amérique du Nord, séminaire organisé par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI)/IMHE.

7-8 Investissement direct étranger : fusions et acquisitions dans les pays membres de l'OCDE et la Chine, conférence organisée par le Programme Chine du CCNM, et DAF.

Janvier 2002

21-22 La politique des télécommunications pour l'économie numérique, conférence organisée par STI. Dubai, Emirats Arabes Unis.

Forum Social Mondial 2002

Forum Social Mondial 2002

Les pré-inscriptions au Forum Social Mondial 2002 sont ouvertes. Des organisations et mouvements de la société civile du monde entier seront réunis pour échanger leurs expériences et trouver des alternatives visant à bâtir une société planétaire plus juste et plus démocratique.

Charte des principes du Forum Social Mondial

Le comité des entités brésiliennes qui a pensé et organisé le premier Forum Social Mondial, réalisé à Porto Alegre du 25 au 30 janvier 2001, estime, après avoir évalué les résultats de ce Forum et les attentes qu'il a créées, qu'il est nécessaire et légitime d'établir une Charte des Principes qui oriente la continuité de cette initiative, dans les termes de la Note d'Information diffusée à la fin du Forum. Les Principes contenus dans la Charte, qui devra être respectée par tous ceux qui désireront participer à ce processus et organiser de



nouvelles éditions du Forum Social Mondial, consolident les décisions qui ont presidé la réalisation du Forum de Porto Alegre et qui ont assuré son succès, et amplifient sa portée, en définissant les orientations qui découlent de la logique de ces décisions.

1. Le Forum Social Mondial est un espace ouvert de rencontres pour l'approfondissement de la réflexion, le débat démocratique d'idées, la formulation de propositions, le libre échange d'expériences et l'articulation d'actions efficaces, d'entités et de mouvements de la société civile qui s'opposent au néolibéralisme et à la domination du monde par le capital et par n'importe quelle forme d'impérialisme, et qui sont investis dans la construction d'une société planétaire centrée sur l'être humain.

2. Le Forum Social Mondial de Porto Alegre fut un événement situé dans le temps et dans l'espace. A partir de maintenant, dans la certitude proclamée à Porto Alegre qu' "un autre monde est possible", il devient un processus permanent de recherche et de construction d'alternatives, qui ne se réduit pas aux événements sur lesquels il s'appuie.

3. Le Forum Social Mondial est un processus de caractère mondial. Toutes les rencontres qui prendront part à ce processus ont une dimension internationale.

4. Les alternatives proposées au Forum Social Mondial s'opposent à un processus de globalisation capitaliste commandé par les grandes entreprises multinationales et par les gouvernements et institutions internationales au service des intérêts de celles-ci. Elles visent à faire prévaloir, comme nouvelle étape de l'histoire du monde, une globalisation solidaire qui respecte les droits de l'homme universels, ceux de tous les citoyens et de toutes les citoyennes de toutes les nations, et de l'environnement, soutenue par des systèmes et institutions internationaux démocratiques au service de la justice sociale, de l'égalité et de la souveraineté des peuples.

5. Le Forum Social Mondial réunit et articule seulement des entités et des mouvements de la société civile de tous les pays du monde, mais ne prétend pas être une instance représentative de la société civile mondiale ni exclure de ses débats les responsables politiques, mandatés par le peuple, qui décident d'assumer les engagements qui en résultent.

6. Les rencontres du Forum Social Mondial n'ont pas un caractère délibératif en tant que Forum Social Mondial. Personne ne sera donc autorisé à s'exprimer au nom du Forum, dans quelque édition que ce soit, en présentant des qui prétendraient être celles de tous les participants. Les participants ne doivent pas être appelés à prendre des décisions, par vote ou acclamation, en tant que rassemblement des participants au Forum, sur des déclarations ou des propositions d'action qui les engagent tous ou la majorité et qui se voudraient être des prises de position du Forum en tant que Forum.

7. Les entités ou ensembles d'entités qui participent aux rencontres du Forum doivent être assurés cependant de pouvoir délibérer en toute liberté pendant ces rencontres sur des déclarations et des actions qu'ils décideront de développer, seuls ou coordonnés avec d'autres participants. Le Forum Social Mondial s'engage à diffuser largement ces décisions par les moyens qui lui sont possibles, sans imposer de directions, de hiérarchies, de censures et de restrictions, mais comme des délibérations des entités ou ensembles d'entités qui les auront assumées.

8. Le Forum Social Mondial est un espace pluriel et diversifié, non confessionnel, non gouvernemental et non partisan, qui articule de façon décentralisée, en réseau, des entités et des mouvements engagés dans des actions concrètes, du niveau local au niveau international, pour la construction d'un autre monde. Il ne se constitue pas cependant comme une instance de pouvoir disputée par les participants de ses rencontres, ni ne prétend se constituer en alternative unique d'articulation et action des entités et mouvements qui y participent.

9. Le Forum Social Mondial pense la démocratie comme étant le chemin pour résoudre politiquement les problèmes de société. Comme espace de rencontres, il est ouvert au pluralisme et à la diversité des engagements et actions des entités et mouvements qui décident d'y participer, comme à la diversité des sexes, des races, des ethnies et des cultures.

10. Le Forum Social Mondial s'oppose à toute vision totalitaire et réductionniste de l'histoire et à l'usage de la violence comme moyen de contrôle social par l'Etat. Il y oppose le respect des Droits de l'Homme, des relations équitables, solidaires et pacifiques entre les personnes, les races, les sexes et les peuples, condamnant toutes les formes de domination ainsi que

l'assujettissement d'un être humain par un autre.

11. Les rencontres du Forum Social Mondial sont toujours des espaces ouverts à tous ceux qui veulent y participer, excepté les organisations qui attentent à la vie des personnes comme méthode d'action politique.

12. Comme espace de débat, le Forum Social Mondial est un mouvement d'idées qui stimule la réflexion et la diffusion transparente maximale des résultats de cette réflexion, sur les mécanismes et les instruments de la domination du capital, sur les moyens et les actions de résistance et de victoire sur cette domination, et sur les alternatives qui peuvent être proposées pour résoudre les problèmes d'exclusion et d'inégalité que le processus de globalisation capitaliste actuellement hégémonique est en train de créer ou d'aggraver, internationalement et à l'intérieur des pays.

13. Comme espace d'échange d'expériences, le Forum Social Mondial stimule la connaissance et la reconnaissance mutuelles des entités et des mouvements qui y participent, en valorisant particulièrement ce que la société est en train de construire pour recentrer l'activité économique et l'action politique sur les nécessités de l'être humain et le respect de la nature.
14. Comme espace d'articulation, le Forum Social Mondial cherche à fortifier et à créer de nouvelles articulations nationales et internationales entre les entités et les mouvements de la société civile qui augmentent, tant dans la sphère de la vie publique que de la vie privée, la capacité de résistance sociale au processus de déshumanisation que le monde est en train de vivre, et qui renforcent les initiatives humanisatrices en cours par l'action de ces mouvements et entités.

15. Le Forum Social Mondial est un processus qui stimule les entités et les mouvements qui contribuent à situer leurs actions comme des questions de citoyenneté planétaire, introduisant dans l'agenda global les pratiques transformatrices qu'ils expérimentent dans la construction d'un nouveau monde.

Inscriptions pour delégué(e)s

Pour s'inscrire comme délégué(e) auprès du Forum Social Mondial, il faut qu'on travaille, ou qu'on soit engagé, avec des ONG, des réseaux, des mouvements sociaux, des associations de la société civile ou des syndicats. Chaque association doit communiquer, au moment de remplir le formulaire de pré-inscription, le nombre de délégué(e)s qui seront présent(e)s au Forum. Les noms des délégué(e)s pourront être ratifiés en ce moment, ou plus tard, contre la présentation du formulaire. Le dernier délai pour les inscriptions est le 22 octobre.

Les fiches de pré-inscription seront l'objet d'une évaluation par un comité qui précisera la quotité disponible de délégué(e)s à chaque association intervenante. Après l'évaluation des requêtes, le sécrétariat du Forum Social Mondial enverra à chaque association la confirmation des pré-inscriptions. Les délégué(e)s pourront s'inscrire aux conférences, pendant le matin, ou bien participer, comme auditeurs ou avec des propositions, aux ateliers, l'après-midi.

Les participants ne seront formellement inscrits au Forum qu'après avoir payé la taxe d'inscription, dont le dernier délai est le 14 décembre.

http://inscricoes.forumsocialmundial.org.br/content/index.php?page=login_delegados

Participez comme volontaire

Si vous croyez qu'un autre monde est possible, plus solidaire, plus juste, politiquement démocratique et participatif, où les diversités culturelles et l'environnement soient respectés, venez donc participer avec nous au Forum Social Mondial 2002.

Le Forum Social Mondial aura besoin du travail de volontaires, pendant l'évènement, à Porto Alegre. Vous pourrez participer dans l'appui à l'organisation du Forum, bien qu'à la programmation culturelle. Si vous parlez autres langues, vous pourriez nous aider dans l'accueil aux délégué(e)s étranger(e)s, avec des traductions écrites de documents et des traductions consécutives pendant l'évènement. Nous comptons sur vous.

Pour vous inscrire:
http://inscricoes.forumsocialmundial.org.br/content/index.php?page=insc_voluntario

Liste des instances ayant participe a la réunion de formation du Conseil International du Forum Social Mondial São Paulo (Brésil), du 9 au 11 juin 2001

Instances du Comité Organisateur brésilien :
ABONG - ATTAC-Brasil - Centro de Justiça Global - CIVES - Comissão Brasileira de Justiça e Paz - CUT - IBASE - MST



Réseaux et Organisations Internationaux et Régionaux :
50 Years Is Enough Network - ALAI - Agencia Latinoamericana de Información - ALAMPYME - Associação Latino Americana de Pequenos e Médios Empresários - Aliança por um Mundo Responsável e Solidário - Aliança Social Continental - ALOP - Associação Latino Americana de Organismos de Promoção - AIDC - Alternative Information & Development Centre /Jubilee South Africa - Articulación Feminista Marco Sur - APC - Asociación para el Progreso de las Comunicaciones - ATTAC - Argentina, France, Paraguay, Suède, Suisse - CADTM - Comité pour l´Annulation de la Dette du Tiers-Monde - Caritas International - CEAAL - Consejo de Educacion de Adultos de America Latina - Cedar International - Centre for Dignity and Rights - CIDSE - Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité - CLACSO - Conselho Latinoamericano de Ciências Sociais - CONAIE - Equador - CMT - Confédération Mondiale du Travail - L'Autre Davos - Suisse - Enda - Sénégal - Focus on the Global South - Forum Mondial des Alternatives / Centre Tricontinental - Friends of the Earth - Genoa Social Forum - Grito dos Excluídos/as Continental - IPS - Inter Press Service - IFG - International Forum on Globalization - International Rivers Network - Jubileu Sul / Diálogo 2000 - Network Institute for Global Democratization - OCLAE - Organización Continental Latinoamericana de Estudiantes - ORIT - Organización Regional Interamericana de Trabajadores - People´s Summit of the Americas - Québec - PIDHDD - Plataforma Interamericana de Derechos Humanos, Democracia y Desarrollo - Red Mujeres Transformando la Economía - Rede APM/Libro de Piedras Siglo 21 - Rede Dawn - Rede Latinoamericana e Caribenha de Mulheres Negras - REPEM - Red de Educación Popular entre Mujeres - Social Watch - Third World Network - Via Campesina - World March of Women

On participé en tant qu'observateurs/les représentants des organisations suivantes qui procèdent à une évaluation interne de leur entrée au Conseil :
AFLCIO - American Federation of Labour-Congress of Industrial Organizations - CES - Confédération Européenne des Syndicats / ETUC - European Trade Union Confederation - CIOSL - Confédération Internationale des organisations Syndicales Libres

Ont participé comme invités les organisations/réseaux suivants :
CTA - Central de Trabajadores Argentinos - Federació de Cooperatives de Catalunya / Red Europea de Socieconomía Solidária - Fons Català de Cooperació al Desenvolupament/Foro Regional Barcelona - FORO ALCE/Desenvolupament Comunitari - A participé comme observateur international un représentant de la North South XXI Foundation

N'ont pas pu assister à la réunion mais ont soutenu la constitution du Conseil :
Arab NGO Network for Development - Cedetim - Centre d´Etudes et d´Initiatives de Solidarité Internationale - FIAN - Foodfirst Information an Action Network - FNTG - Funders Network on Trade & Globalization - IATP - Institute for Agriculture and Trade Policy - International Gender and Trade Network - Public Citizen's Global Trade Watch - Red Mujer y Habitat LAC - Unimondo/Oneworld Italy

Étaient présents, à titre d'observateurs, des représentants des gouvernements hôtes du FSM 2002 à Porto Alegre :
Gouvernement de l'Etat du Rio Grande do Sul - Mairie de Porto Alegre

Étaient présents en tant qu'observateurs nationaux des représentants des organisations/réseaux suivants :
Arquitetos Solidários - Comitê Gaúcho do FSM - Comitê Rio de Janeiro do FSM - Forum Mondial de l'Éducation

Pour plus d informations :
www.forumsocialmundial.org.br

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

Intéressé(e) par un rendez-vous il suffit de cliquer sur http://attac.org/rdv pour en obtenir les détails. Vous choisirez alors le pays dans lequel se tient la réunion.

Mardi 09: ESPANA : MADRID / FRANCE: UZES – PERNES LES FONTAINES – CHALON – MARIGNIER – SOPHIA ANTIPOLIS – ANTIBES – FOIX / SVERIGE : UPPSALA



Mercredi 10 : FRANCE: PARIS 11 – NANTES – TOULOUSE – CLERMONT FERRAND – REIMS – PARIS 12 – AIX – ORLEANS – PARIS 13 - VENDOME

Jeudi 11 : ESPANA : MADRID / FRANCE: NIMES – ROUBAIX – LILLE – LA CIOTAT – PANTIN – ANNECY – BORDEAUX – PARIS (18h place de l'Opera. Pour la paix)

Vendredi 12 : DEUTSCHLAND : MÜNCHEN / FRANCE: UNIVERSITE SORBONNE – MARSEILLE – ANGOULEME – CHABEUIL - BORDEAUX